



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport détaillé sur les activités de l'Organisation en 2006-2007

Grand programme III - Sciences sociales et humaines

GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Programme III.1 - Éthique des sciences et philosophie

Objectifs stratégiques du 31 C/4

Objectif stratégique 4 : Promouvoir des principes et des normes éthiques pour guider le progrès scientifique, le développement technologique et les transformations sociales

Objectif stratégique 5 : Améliorer la sécurité humaine par une meilleure gestion de l'environnement et du changement social

Objectif stratégique 6 : Renforcer les capacités scientifiques, techniques et humaines de participation aux nouvelles sociétés du savoir

Sous-programme III.1.1 - Éthique des sciences

Paragraphe 03111 - Axe d'action 1 : Bioéthique

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 2 262 000

Effectif : 2 261 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Suivi des déclarations	<ul style="list-style-type: none"> Tant le Comité international de bioéthique (CIB) que le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) ont contribué à la promotion et à la diffusion de la Déclaration et ont fait porter leurs efforts sur deux des principes de la Déclaration, à savoir le consentement (articles 6 et 7) et la responsabilité sociale et la santé (article 14), fournissant aux États membres désireux d'approfondir leur réflexion sur la bioéthique des instruments utiles (voir 34 C/REP/12). Un rapport sur le consentement a été mis au point par le CIB, soumis au Directeur général et diffusé ; quant au rapport préliminaire sur la responsabilité sociale et la santé il en est encore au stade de l'élaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> Au niveau international le CIB et le CIGB ont confirmé leur rôle en tant que forum d'échanges interdisciplinaires, multiculturels et pluralistes et en tant qu'éléments essentiels de réalisation du programme et de promotion de la Déclaration. Des efforts doivent être faits pour mieux coordonner le travail des deux comités et renforcer entre eux le dialogue et l'interaction. 			
Encouragement des débats internationaux et nationaux sur les questions d'éthique, en les influençant dans le sens des déclarations et programmes de l'UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> La visibilité de l'UNESCO s'est trouvée renforcée par l'organisation de conférences itinérantes au Pérou, en Nouvelle-Zélande, au Danemark et en République slovaque ainsi que de nombreuses autres conférences aux niveaux national et régional (Buenos Aires, novembre 2006 ; Cameroun, juin 2006, par exemple). Le projet d'assistance aux comités de bioéthique a été lancé avec la mise en place de deux équipes d'experts ayant une expérience 	<ul style="list-style-type: none"> L'action normative de l'Organisation est sans aucun doute un instrument catalyseur pour les débats et activités aux niveaux international, national et local. La constitution de comités nationaux de bioéthique a pris plus de temps que prévu, notamment en raison de la difficulté à trouver des institutions et experts. 	Le projet d'assistance aux comités de bioéthique a été lancé avec un budget très restreint.		

	<p>pratique des comités de bioéthique et chargées d'apporter une assistance technique, des méthodes de travail appropriées et des procédures opérationnelles aux pays qui le souhaitent en vue de constituer des comités d'éthique nationaux et/ou de les renforcer. Le travail préparatoire a commencé en coopération avec le Gabon, le Ghana, la Jamaïque, Madagascar, le Malawi, Maurice et le Togo. De surcroît, 3 guides sur les comités nationaux de bioéthique ont été publiés et diffusés.</p>		<p>Nombre d'activités ont cependant pu voir le jour grâce à des fonds extrabudgétaires.</p>		
<p>Lancement et exploitation de l'Observatoire mondial d'éthique (GEO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les bases de données en ligne du GEO existent dans les 6 langues officielles de l'UNESCO et se sont considérablement enrichies. Elles sont actuellement au nombre de 5 (base de données 1 : « Who is who » dans l'éthique ; base de données 2 : les institutions d'éthique ; base de données 3 : les programmes d'enseignement de l'éthique ; base de données 4 : directives et lois en rapport avec l'éthique ; base de données 5 : codes de déontologie). Depuis leur lancement, plus de 2 500 visiteurs les ont consultées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs de référence envisagés pour la fin de l'exercice ont été atteints. Des difficultés se sont présentées, notamment en matière de collecte d'informations sur le terrain et pour trouver des experts. 	<p>Si l'on considère le budget disponible, qui est très restreint, et le résultat obtenu, à savoir un système opérationnel de bases de données très fournies, le rapport coût-efficacité est satisfaisant.</p>		
<p>Travail accru d'information et de sensibilisation aux instruments normatifs dans les États membres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une brochure consacrée à la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme a été largement diffusée dans les 6 langues officielles (en ligne également) auprès des États membres, ainsi que des ONG, comités d'éthique, universités et spécialistes. • 24 versions linguistiques supplémentaires de la Déclaration ont été établies (arménien, azeri, basque, bulgare, catalan, croate, allemand, géorgien, grec, hébreux, hongrois, italien, japonais, coréen, letton, macédonien, norvégien, persan, polonais, portugais, roumain, thaï, turc et vietnamien) et, dans la mesure du possible, grâce à un effort conjoint du Secrétariat et des commissions nationales, les versions traduites de la Déclaration ont été publiées sous forme de brochure (hébreux, norvégien, portugais et turc). • La Déclaration a fait l'objet de conférences et exposés dans le cadre d'une soixantaine de rencontres et séminaires nationaux, régionaux et internationaux organisés dans différents pays du monde à l'initiative du Secrétariat, 	<ul style="list-style-type: none"> • En moins de deux années, la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme est devenue une référence juridique, comme cela s'est avéré à deux reprises : (1) Au niveau des Nations Unies, au cours des négociations intergouvernementales en vue de l'élaboration du projet de convention internationale sur la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. (2) Dans une décision de la Cour européenne des droits de l'homme concernant une affaire d'implantation d'embryon fécondé in vitro. • À l'avenir, le succès sera tributaire des engagements internationaux et de la possibilité de mobiliser conjointement les ressources nécessaires. 			

	<p>d'États membres, d'ONG ou d'organismes locaux agissant dans le domaine de la bioéthique dans les régions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • De même, la Déclaration a été reproduite et commentée dans diverses publications. 				
<p>Compétences en matière d'enseignement mises à la disposition du plus grand nombre et mise en exploitation de réseaux d'experts régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la base des résultats de l'exercice précédent, le Programme d'éducation à l'éthique, le recensement des experts en matière d'enseignement de l'éthique et l'étalonnage des programmes pédagogiques ont été renforcés dans le cadre de réunions d'experts qui se sont tenues à Téhéran (Iran) en 2006, à Mascate (Oman) en 2006 et à Istanbul (Turquie) en 2007 ; les résultats en ont ensuite été diffusés en ligne. • Quatre stages de formation d'enseignants de l'éthique ont également été organisés en coopération avec la Chaire UNESCO de bioéthique de Haïfa (Israël). • Enfin, un comité ad hoc d'experts (du CIB, de la COMEST, de chaires UNESCO de bioéthique, de l'Académie des sciences pour le monde en développement (TWAS) et de l'Association médicale mondiale (AMM)) travaille à l'élaboration d'un programme de base d'enseignement de la bioéthique fondé sur les principes inscrits dans la Déclaration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le recensement de spécialistes des programmes d'enseignement de l'éthique prend du temps et n'est pas souvent chose facile. Les descriptions du programme sont elles aussi souvent inadaptées. Une leçon à tirer de la réunion d'experts est que l'enseignement de l'éthique est fragile. Il faut faire en sorte que les programmes soient plus viables et apporter davantage de soutien aux enseignants de l'éthique et promouvoir la coopération entre eux. • Les stages de formation sont organisés à deux niveaux : national et régional. La difficulté avec le programme régional, c'est que les participants ont souvent du mal à obtenir des fonds pour le voyage. • L'élaboration de la proposition principale a pris beaucoup de temps parce qu'il fallait prendre en compte divers points de vue et consulter amplement des experts de toutes les régions. Cette proposition devrait être lancée au début de 2008. Il faudra alors la tester dans des programmes d'enseignement universitaire. 	<p>Le Programme d'éducation à l'éthique montre qu'avec un minimum de ressources on peut obtenir un effet très important. Le rapport coût-efficacité est satisfaisant.</p>		
<p>Renforcement de la coopération et de la coordination internationales dans le domaine de la bioéthique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Deux réunions du Comité interinstitutions de bioéthique ont été organisées (UNESCO, novembre 2008, Commission européenne, novembre 2007), l'UNESCO exerçant les fonctions de secrétariat permanent, ce qui a permis d'améliorer l'échange d'informations et de renforcer la coordination entre les organisations. Le Comité s'est essentiellement penché sur la propriété intellectuelle et la bioéthique ainsi que sur la préparation d'une étude sur la question (qui doit être achevée en 2008) pour étoffer et stimuler le débat. Des mesures ont été prises pour envisager des 	<ul style="list-style-type: none"> • Au bout de deux années et après quatre réunions (2003-2005) au cours desquelles le Comité a procédé à un débat général et à des échanges d'informations sur les activités entreprises par chaque organisation, le Comité met en place des structures concrètes de collaboration entre les institutions membres. Cependant, les travaux du Comité doivent gagner en transparence et en visibilité. 			

activités conjointes, par exemple avec l'OMS, la Commission européenne et l'ALECSO, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités.

Paragraphe 03112 - Axe d'action 2 : Éthique des sciences et des technologies

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 1 028 000

Effectif : 1 026 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Promotion de l'examen intergouvernemental des questions	<ul style="list-style-type: none"> Session extraordinaire de la COMEST (Paris, 27 et 28 juin 2006) ; 5^e session ordinaire de la COMEST (Dakar, Sénégal, 6-9 décembre 2006) ; réunion informelle de la COMEST (Paris, 22-24 juillet 2007). 	<ul style="list-style-type: none"> L'obligation statutaire faite à la COMEST de se réunir tous les deux ans ne suffit pas pour garantir une implication efficace de la Commission. 	Le rapport coût-efficacité est élevé en raison de la session ordinaire de haut niveau.		
Études exploratoires sur l'action de l'UNESCO concernant un code de conduite pour les scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> Des réunions de consultation sur des codes de conduite ont été organisées à Genève, Tokyo, New Delhi, Bangkok, Séoul et Belo Horizonte. Lors de la réunion de la COMEST à Dakar, des experts d'Afrique occidentale ont été consultés au cours d'une séance spéciale. Les codes de conduite de diverses régions ont été rassemblés et étudiés. Une base de données GEO sur les codes a été constituée. Les recommandations de la COMEST sur l'action à mener en matière d'éthique environnementale et d'éthique scientifique ont été approuvées, imprimées et diffusées. Un ouvrage intitulé « Éthique de l'environnement et politique internationale » a été publié en anglais et français. Le Bureau de Moscou a élaboré des rapports analytiques et une base de données sur l'éthique environnementale. Une chaire d'éthique environnementale a été créée à Oulan-Oudé (Fédération de Russie). 	<ul style="list-style-type: none"> De nombreuses activités ont été entreprises en éthique des sciences s'agissant de la question des codes de conduite ; il faut davantage de soutien et d'activités dans ce domaine pour répondre à la demande de la communauté scientifique. 			
Sensibilisation accrue de l'opinion publique à l'éthique des sciences et des technologies	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une conférence itinérante et de réunions publiques (au titre de l'axe d'action 03111 n° 5). 				

	<ul style="list-style-type: none"> • Remise du Prix Avicenne (avril 2006). • Publication en anglais du livre « Ethics of science and technology ». 				
Compétences en matière d'enseignement mises à la disposition du plus grand nombre et création et exploitation de réseaux régionaux d'experts	Voir axe d'action 1 03111 n° 5		Le Programme d'éducation à l'éthique montre qu'avec des ressources minimales on peut obtenir des résultats très importants. Le rapport coût-efficacité est satisfaisant.	Sur la base des résultats obtenus, les principales activités en 2008-2009 viseront à élargir le recensement des programmes à d'autres régions, en particulier aux pays arabes et à l'Afrique, à créer des réseaux d'enseignants de l'éthique, à renforcer les ressources de l'enseignement de l'éthique et à promouvoir l'organisation de stages de formation d'enseignants de l'éthique dans diverses régions.	
Lancement et exploitation de l'Observatoire mondial d'éthique	Voir axe d'action 1 03111 n° 3		Si l'on compare le budget disponible, qui est très restreint, avec ce qui a été obtenu grâce à un très riche système opérationnel de bases de données, le rapport coût-efficacité est satisfaisant.	À partir des résultats obtenus, les principales activités en 2008-2009 devraient viser à enrichir l'ensemble actuel de bases de données et à en créer de nouvelles dans le domaine des documents d'éthique, de l'éthique environnementale et des nanotechnologies.	
Débats internationaux et nationaux sur les questions d'éthique, influencés dans le sens de l'action de l'UNESCO	Voir axe d'action 1 03111 n° 2				
Identification des questions éthiques liées aux technologies émergentes	<p>Problèmes de nanotechnologies étudiés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brochure d'information sur les nanotechnologies et l'éthique publiée en six langues. • Publication en anglais (1 000 exemplaires) et diffusion d'un ouvrage sur les nanotechnologies, l'éthique et la politique. • Recommandation pratique sur les nanotechnologies publiée par la COMEST à la suite de réunions de consultation avec des experts. • Coopération avec l'OCDE et l'UE dans le 	<ul style="list-style-type: none"> • Les questions d'éthique que posent les nanotechnologies ont été bien étudiées ; des liens ont été établis avec d'autres organismes internationaux qui travaillent sur la question ; l'UNESCO peut contribuer au débat international et jouer un rôle plus actif en se concentrant sur les implications éthiques de cette technologie en voie d'expansion rapide. L'UNESCO est une des rares institutions internationales à s'intéresser actuellement à la question. 	Bien que les ressources aient été limitées, divers produits ont été élaborés et distribués.	En fonction des résultats obtenus, les principales activités en 2008-2009 devraient se concentrer sur l'élargissement du débat éthique concernant les nanotechnologies, en associant en particulier les pays en développement et en insistant sur le point de vue planétaire.	

	<p>domaine des nanotechnologies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conférences au Danemark (juin 2007) et aux États-Unis (President's Council, septembre 2007). 				
--	---	--	--	--	--

Sous-programme III.1.2 - Prospective, philosophie et sciences humaines, démocratie et sécurité humaine

Paragraphe 03121 - Axe d'action 1 : Réflexion philosophique et sciences humaines

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 777 000	Effectif : 777 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Dialogue interrégional philosophique renforcé	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence régionale entre les philosophes d'Asie et du monde arabe à Rabat, en novembre 2006, sur le thème : « Rencontres de l'Asie et du monde arabe avec la modernité ». • Publication des actes de la Conférence régionale organisée à Séoul, en novembre 2005, sur le thème « Démocratie et justice sociales en Asie et dans le monde arabe » (version anglaise). • Lancement du Réseau international de femmes philosophes parrainé par l'UNESCO. • Publication des actes du Colloque « Diversité culturelle et valeurs transversales : dialogue Est-Ouest entre le spirituel et le temporel » - En partenariat avec CLT. • Coorganisation du colloque international « Nouveaux enjeux pour la diversité culturelle. En quête de valeurs transversales par le dialogue », à Kyoto et Tokyo, en novembre 2007. En partenariat avec CLT et des partenaires du Japon. 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du dialogue philosophique à d'autres régions du monde : Afrique - Amérique latine ; Europe orientale et Europe occidentale. • Participation accrue des femmes philosophes aux grandes rencontres internationales et régionales de la philosophie. 	La totalité du budget alloué a été affectée aux activités prévues dans les plans de travail.	<p>Échanges et partenariats engagés entre philosophes du monde arabe et de la région Asie.</p> <p>Constitution d'une base de données de plus de 1 000 noms de femmes philosophes de plus de 80 pays.</p> <p>Lancement du site Web du réseau international des femmes philosophes parrainé par l'UNESCO.</p> <p>Large diffusion des publications produites.</p>	
L'enseignement philosophique promu dans une perspective interculturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Publication en français et anglais de l'étude : « La philosophie, une école de la liberté ». 	<ul style="list-style-type: none"> • État des lieux qui a porté sur 126 États membres de l'UNESCO. • Étude qui a abordé les trois niveaux d'enseignement traditionnels (primaire, secondaire et supérieur) ainsi que l'approche de l'enseignement non formel et hors institution de la philosophie. 		<p>Très forte implication des bureaux hors-Siège dans ces domaines, notamment les bureaux où SHS dispose d'un point focal (Amérique latine, Afrique, Asie, monde arabe, et Europe et Amérique du Nord).</p> <p>100 institutions et plus de</p>	

				350 individus ont répondu au questionnaire. L'Étude sera l'outil de référence des réunions régionales de haut niveau, sur l'enseignement de la philosophie dans le monde prévues en 2008-2009.	
Réflexion philosophique davantage élargie à la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Célébration de la Journée mondiale de la philosophie à Rabat (Maroc), en novembre 2006, sur invitation officielle de cet État membre et à Istanbul (Turquie), en novembre 2007, sur invitation officielle de cet État membre. • Célébration également de la Journée mondiale de la philosophie dans plus de 80 pays chaque année. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation accrue des femmes philosophes aux célébrations de la Journée mondiale de la philosophie. • Planification croissante de la célébration de cet événement dans les agendas scolaires et universitaires. 	La totalité du budget alloué a été affectée aux activités prévues dans les plans de travail.	<p>Très forte implication des bureaux hors Siège dans ces domaines, notamment les bureaux où SHS dispose d'un point focal (Amérique latine, Afrique, Asie, monde arabe, et Europe et Amérique du Nord).</p> <p>Nombre croissant de pays, d'institutions et de villes associés aux activités de célébration de la Journée de la philosophie.</p> <p>Large participation du grand public aux célébrations de l'événement au Maroc (2006) et en Turquie (2007) ainsi qu'une très large couverture médiatique.</p>	

Paragraphe 03122 - Axe d'action 2 : Promotion de la sécurité humaine et de la paix

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 1 237 000

Effectif : 1 237 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Cadres éthiques, normatifs et éducatifs établis pour la région Afrique et pour l'Europe de l'Est et diffusés auprès des décideurs	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement du cycle de conférences régionales à l'occasion de la Conférence internationale UNESCO-ISS sur la sécurité humaine en Afrique (Pretoria, Afrique du Sud, 4-6mars 2007). • La série UNESCO « Promoting Human Security: Ethical, Normative and Educational Framework » pour les différentes régions du monde a été achevée et largement diffusée. • Deux études ont été préparées pour l'Europe et examinées au cours de l'atelier UNESCO- 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des partenaires solides et fiables en Afrique. • Partenariat efficace avec le Centre pour la paix et la sécurité humaine (Sciences Po, Paris). 	Bon équilibre.	<p>Participation de nombreux réseaux africains ou organisations régionales à la Conférence et contribution à l'étude; large diffusion des travaux/de la publication.</p> <p>Constitution de réseaux de collaboration et large diffusion des publications.</p> <p>Participation de tous les États membres de l'ASEAN et</p>	

	<p>Centre pour la paix et la sécurité humaine (Sciences Po, Paris) sur le thème « La sécurité humaine en Europe : perspectives Est-Ouest » (UNESCO, Paris, 9 juin 2006).</p> <ul style="list-style-type: none"> L'UNESCO et l'ASEAN ont conjointement organisé un atelier conceptuel sur la sécurité humaine en Asie du Sud-Est (Jakarta, Indonésie, 25-27 octobre 2006), au cours duquel a notamment été étudié le document sur la sécurité humaine en Asie du Sud-Est. 			coopération renforcée avec le secrétariat de l'ASEAN (conformément à l'accord de coopération UNESCO-ASEAN). Vaste diffusion des publications aux États membres de l'ASEAN et autres partenaires en matière de sécurité humaine.	
Préparation de la contribution au débat international sur le rôle de la sécurité humaine	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base de la synthèse des résultats des consultations régionales et des travaux de recherche (qui ont commencé en 2002) une importante publication sur l'approche régionale de la sécurité humaine propre à l'UNESCO a été mise au point (sortie prévue en 2008) avec la coopération de tous les secteurs de l'Organisation et des bureaux hors Siège compétents. Elle offre un panorama de toutes les activités en matière de sécurité humaine menées par l'UNESCO au cours des six années écoulées. Elle présente également des orientations pour l'avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> Excellente coopération avec les différents secteurs et bureaux hors Siège. 	Bon équilibre.	<p>Sensibilisation à la sécurité humaine par la large diffusion de la publication.</p> <p>Renforcement de la constitution de réseaux avec les trois principaux partenaires en matière de sécurité humaine dans le monde entier, qui ont activement fourni à l'UNESCO des informations précieuses sur leurs activités.</p>	
Recherches sur les nouvelles formes de la violence, y compris le terrorisme, et les nouveaux besoins en matière d'éducation à la paix	<ul style="list-style-type: none"> Le thème de la violence a été abordé dans toutes les publications relatives à la sécurité humaine sous un angle régional. Remise du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2006 et table ronde sur la culture de la paix. Publication des travaux en anglais et français. Renforcement du dialogue entre les parties prenantes de la société civile au Moyen-Orient à travers la préparation de trois instruments pour les acteurs de la société civile ainsi que pour d'éventuels collecteurs de fonds : <ul style="list-style-type: none"> recensement des principales organisations de la société civile évaluation de la coopération entre ONG israéliennes et palestiniennes proposition de principes directeurs en vue d'une coopération universitaire israélo-palestinienne : traduire en actions l'adhésion commune au principe des franchises universitaires. Mise en œuvre de la Stratégie sur la 	<ul style="list-style-type: none"> Étant donné le caractère restreint du budget, les aspects liés à la violence n'ont pas pu être étudiés séparément et ont dû figurer dans les publications sur la sécurité humaine. Contexte politique difficile. 	Bon équilibre.	<p>Diffusion des publications</p> <p>Sensibilisation élargie à l'éducation à la paix et renforcement du travail en réseau pour désigner le lauréat et diffusion d'informations sur le Prix.</p> <p>Participation de partenaires, réseaux d'ONG et universitaires.</p>	

	<p>démocratie par le biais du Centre international des sciences de l'homme de Byblos :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un nouvel accord avec les autorités libanaises en avril 2007. - Élaboration d'études empiriques sur les liens entre culture et démocratie notamment dans les pays sortant d'un conflit et des jeunes démocraties, tels que le Liban, le Congo-Brazzaville, la Jordanie, la Géorgie, le Tchad, la Namibie, l'Indonésie, etc. - Organisation en 2006 de l'annuel <i>Byblos Autumn School</i> avec des participants de 10 pays. - Organisation de conférences internationales notamment sur « <i>Culture, Conflict, and Democracy: Exploring factors conducive to democratic conflict regulation</i> », en novembre 2006 au Liban dans un contexte d'après-guerre. - 3 nouvelles publications dans la série « <i>Lettres de Byblos</i> » (numéros 7-9). 	<ul style="list-style-type: none"> • La particularité de la situation politique et la sécurité au Liban en 2006 a empêché le Centre de Byblos de mettre en œuvre l'intégralité des activités prévues. • La pleine mise en œuvre du nouvel accord par les autorités compétentes. 			
--	---	---	--	--	--

Paragraphe 03123 - Axe d'action 3 : Anticipation et prospective

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 283 000	Effectif : 282 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement des activités de l'UNESCO dans le domaine de l'anticipation	<ul style="list-style-type: none"> • Le Bureau de prospective a pour tâche d'appliquer le programme de prospective de l'UNESCO et de contribuer à renforcer la fonction de veille intellectuelle et prospective de l'Organisation. À cette fin, il organise, selon une méthode intersectorielle et interdisciplinaire, d'une série de conférences internationales <i>Les Entretiens du XXI^e siècle</i> et <i>Les Dialogues du XXI^e siècle</i>. • Au cours de l'exercice 2006-2007, huit séances d'<i>Entretiens du XXI^e siècle</i> ont été organisées sur des questions pertinentes dans les domaines de compétence de l'UNESCO, tant au Siège qu'hors Siège : <ul style="list-style-type: none"> - Signons la paix avec la terre (26 novembre 2007) - Comment rendre l'éducation plus juste (13 	<p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer exactement les thèmes prospectifs qui sont à la fois pertinents pour les domaines de compétence de l'UNESCO et conformes aux intérêts de nos groupes cibles (États membres, secteurs de programme, communauté internationale et médias). • Établir une liste diversifiée de personnalités. <p>Leçons tirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soucieux de répondre à des sollicitations croissantes d'élargissement de l'audience géographique de ses conférences, 	<p>Cette activité est d'un bon rapport coût-efficacité en ce sens qu'elle contribue, avec un budget raisonnable, à accroître la réputation intellectuelle de l'UNESCO, à développer sa fonction de laboratoire d'idées prospectif et d'en renforcer la visibilité par la publication d'articles Op-ed dans de grands journaux de différentes régions du monde, atteignant ainsi un public important.</p>		

	<p>septembre 2007)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vers des sociétés du savoir : redéfinir les relations entre innovation et développement (20 juin 2007) - Population : de l'explosion à l'implosion ? (22 mai 2007) - Le partage du savoir : toujours pour demain ? (25 septembre 2006). - Gouvernance et développement : les défis du multiculturalisme (5 juin 2006) - Tout peut-il disparaître ? : espèces, langues, cultures, valeurs... (9 mai 2006). - L'espèce humaine peut-elle se domestiquer elle-même ? (30 mars 2006). <ul style="list-style-type: none"> • Axées sur des thèmes spécifiques, ces conférences ont joué le rôle de laboratoires d'idées tournés vers l'avenir, aidant ainsi l'UNESCO à anticiper les tendances dans ses domaines de compétence. Chaque conférence était conçue pour sensibiliser le monde scientifique et intellectuel, les médias, les décideurs, la société civile, le grand public et les États membres à la capacité de l'UNESCO à répondre aux défis actuels et tendances nouvelles dans ses domaines de compétence. Les manifestations ont été de deux sortes, selon qu'elles étaient de nature intersectorielle et interdisciplinaire ou qu'elles ne faisaient essentiellement appel qu'à un seul secteur de programme. • Pour sensibiliser la communauté internationale, les médias et les États membres à l'évolution future de l'environnement et du développement durable, le Bureau de la prospective a organisé, le 25 novembre 2006, une séance spéciale des Dialogues du XXI^e siècle en collaboration avec le Secteur des sciences de l'UNESCO sur le thème « Quel avenir pour l'espèce humaine ? Quel futur pour la planète ? ». • Au cours de l'exercice biennal, le Bureau de la prospective a resserré ses liens de collaboration avec des partenaires de premier plan tels que le Forum économique et international des Amériques/Conférence de Montréal, le Millennium Project, Prospective 2100 et le Club de Rome. 	<p>le Bureau de la prospective est parvenu, en coopération avec BPI, à diffuser en direct les Entretiens du XXI^e siècle sur le site Web de l'UNESCO en différentes langues de façon à assurer une meilleure diffusion des activités à destination des bureaux hors Siège et des différentes régions du monde.</p>			
--	---	--	--	--	--

<p>Analyse des grands enjeux du futur en fonction des priorités de l'UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les conférences sont organisées pour sensibiliser des groupes cibles tels que les médias, les décideurs, le grand public et les États membres à des initiatives essentielles de l'UNESCO. • Beaucoup a été fait pour diffuser les messages fondamentaux des activités de prospective. • La préparation même de chaque conférence a été l'occasion, pour le Bureau de la prospective, de mettre en lumière la fonction de laboratoire d'idées de l'UNESCO. C'est ainsi que cinq articles du Directeur général reprenant les grands messages des activités de prospective (<i>Entretiens du XXI^e siècle</i> et <i>Rapport mondial de l'UNESCO Vers des sociétés du savoir</i>) ont été largement diffusés dans le monde entier, chacun étant publié dans une cinquantaine de grands journaux. • En collaboration avec BPI, le Bureau de la prospective a commencé à diffuser ses activités en direct sur le site Web de l'UNESCO (Webcast) de façon à élargir la base géographique de ses principaux bénéficiaires. Le Bureau de la prospective travaille également en étroite association avec BPI pour constituer un nouveau site qui présentera ses activités, ses enregistrements vidéos et résumés des <i>Entretiens</i> et <i>Dialogue du XXI^e siècle</i> ainsi que les articles du Directeur général. Cet outil de communication permettra également au Bureau de mieux utiliser l'Internet ainsi que les technologies de l'information et de la communication pour diffuser systématiquement les conclusions et résultats de ses activités. • À chaque fois que possible, le Bureau s'est employé à convaincre ses partenaires des médias de publier les articles du Directeur général sur leur site Web. • La publication d'anthologies des <i>Dialogues</i> et <i>Entretiens du XXI^e siècle</i> dans de nouvelles versions linguistiques (coédition) a également permis de mieux diffuser les résultats de ces conférences dans de nombreux pays de différentes régions du monde (les ouvrages du programme de prospective ont jusqu'à présent été publiés en 15 langues) : <ul style="list-style-type: none"> - Version albanaise (2006) de la première anthologie des <i>Entretiens du XXI^e siècle</i>, <i>Les</i> 	<p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trouver de nouveaux partenaires pour publier en coédition les anthologies dans de nouvelles versions linguistiques. <p>Leçons tirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour obtenir une vaste diffusion des résultats des activités de prospective, il faut à titre prioritaire mettre en place et alimenter un site Web vivant. 	<p>Le Bureau de la prospective ayant pour mission de diffuser le plus largement possible les messages de l'UNESCO, la formule la plus rentable consiste à publier ses ouvrages en coédition. Cette procédure permet d'assurer une promotion et une diffusion plus large des ouvrages grâce aux réseaux de partenaires, au public et aux médias.</p>		
---	---	---	---	--	--

	<p><i>clés du XXI^e siècle.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Versions allemande (Zurkampf, 2007), espagnole (Fondo de cultura economica, 2006), arabe (Académie tunisienne des sciences, des arts et des lettres, 2006), chinoise (Service de publication de l'Académie des sciences sociales, 2006), russe (Magister Press, 2006), et portugaise (Instituto Piaget, 2006) de la deuxième anthologie des Entretiens du XXI^e siècle « Où vont les valeurs ? ». - Versions française (Albin Michel, 2007), anglaise (Berghahn books, 2007), espagnole (Icaria, 2007) et catalane (Centre UNESCO de Catalogne, 2007) de la troisième anthologie des Entretiens du XXI^e siècle <i>Signons la paix avec la Terre.</i> 				
<p>Publication et large diffusion du <i>Rapport mondial de l'UNESCO</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Rapport mondial de l'UNESCO <i>Vers les sociétés du savoir</i> est disponible dans les six versions linguistiques : anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois. • Ce rapport a bénéficié d'une vaste couverture médiatique, avec une centaine d'articles dans de grands journaux du monde. Un article du Directeur général rédigé à l'occasion du lancement de ce rapport a également été publié dans plus de 70 journaux du monde tels que <i>Le Monde, A Folha de Sao Paulo, Dawn, El País, Le Temps, An Nahar, El Watan, The Hong Kong Herald, the Korea Herald, Clarin, The Guardian (Nigéria), El Tiempo, Le Soleil, El Universal, Excelsior, La Prensa, Le Matin du Sahara et du Maghreb et Al Ahram Weekly.</i> • Ce rapport a également été promu et présenté dans le cadre de diverses conférences internationales ou nationales au Siège de l'UNESCO ou hors Siège, avec le soutien actif de plusieurs bureaux hors Siège. 	<p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire un rapport mondial de grande qualité qui fasse référence et exerce une influence sur les décideurs. 	<p>Cette activité a un bon ratio coût-efficacité étant donné que le Rapport mondial a été largement promu par le biais de conférences organisées par des partenaires extérieurs et à l'aide de fonds extrabudgétaires, sur l'Internet (nombreuses références au Rapport mondial sur les grands sites de recherche) et dans de grands médias de différentes régions du monde.</p>		

Programme III.2 - Droits de l'homme et transformations sociales

Objectifs stratégiques du 31 C/4

Objectif stratégique 4 : Promouvoir des principes et des normes éthiques pour guider le progrès scientifique, le développement technologique et les transformations sociales

Objectif stratégique 5 : Améliorer la sécurité humaine par une meilleure gestion de l'environnement et du changement social

Objectif stratégique 6 : Renforcer des capacités scientifiques, techniques et humaines de participation aux nouvelles sociétés du savoir

Sous-programme III.2.1 - Promotion des droits de l'homme

Paragraphe 03211 - Axe d'action 1 : Développement des droits de l'homme

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 773 000

Effectif : 823 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Promotion de la recherche sur les droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'UNESCO	<p>Conformément à la stratégie de l'UNESCO en matière de droits de l'homme (résolution 32 C/27), la recherche sur les droits de l'homme axée sur les politiques a été promue :</p> <p>(a) des études ont été menées à bien pour préciser les principes d'indivisibilité et d'interdépendance de tous les droits de l'homme, notamment leur justiciabilité, et l'élaboration d'indicateurs pour mesurer leur degré d'exercice. Le contenu, la portée de l'application et les obligations correspondantes des États en matière de droits économiques, sociaux et culturels, en particulier du droit de jouir des avantages du progrès scientifique et de ses applications et autres droits de l'homme relevant des compétences de l'UNESCO ont été approfondis par le biais de réunions d'experts organisées conjointement avec d'importants instituts des droits de l'homme et chaires UNESCO (Rabat, Maroc, mars 2006 ; Beijing, Chine, mars 2006 ; Kiev, Ukraine, avril 2006 ; Nantes, France, deuxième Forum mondial des droits de l'homme, juillet 2006 ; Amsterdam, Pays-Bas, juin 2007) ;</p> <p>(b) le Réseau latino-américain de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels (LARNO) a été encore renforcé. Les résultats des dix travaux de recherche sur le droit à l'éducation ont été présentés lors du douzième</p>	<p>Défi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un lien entre les réseaux de recherche régionaux et des initiatives similaires à l'intérieur du système des Nations Unies comme à l'extérieur de celui-ci. Collecte de fonds pour des activités de recherche, de formation et de sensibilisation en vue d'appuyer les réseaux régionaux. <p>Leçons tirées :</p> <p>Les partenariats avec les institutions nationales en matière de droits de l'homme ainsi que les initiatives de recherche dans le domaine des droits de l'homme améliorent la pertinence des travaux de recherche par rapport aux spécificités régionales et donc leur impact sur les décisions politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il faut effectivement approfondir les recherches dans le domaine du droit à l'éducation, en particulier en ce qui concerne l'élaboration d'indicateurs adéquats pour le suivi et l'évaluation de l'exercice effectif du droit à l'éducation dans ses diverses dimensions dans les pays membres du réseau LARNO. 	<p>Les partenariats efficaces avec d'éminents spécialistes des droits de l'homme et des instituts de recherche ainsi qu'avec des institutions nationales de promotion des droits de l'homme, bureaux de médiateurs et des organisations de la société civile ont grandement facilité l'organisation de réunions de l'UNESCO à un niveau scientifique et professionnel élevé, ce qui a permis d'obtenir des ressources humaines et financières supplémentaires pour toutes les activités.</p>	<p>Les réseaux de recherche qui ont été créés fonctionnent régulièrement et les résultats obtenus ont été mis sur l'Internet et largement diffusés auprès des décideurs et de divers partenaires de l'UNESCO. Les recherches ont été suivies d'initiatives concrètes visant à mettre en œuvre leurs résultats par l'élaboration de politiques publiques.</p> <p>La recherche orientée vers l'action dans le domaine des droits relevant des compétences de l'UNESCO et qui est définie comme domaine d'action prioritaire dans la stratégie de l'UNESCO en matière de droits de l'homme que la Conférence générale a adoptée en 2003 ont été encore réaffirmés dans la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4).</p>	

	<p>Congrès annuel de la Fédération ibéro-américaine des Ombudsmen, qui a manifesté un intérêt et un souci accru pour la coopération avec l'UNESCO en vue de protéger et promouvoir le droit à l'éducation ;</p> <p>(c) le Réseau UNESCO/ISESCO arabe sur les droits économiques, sociaux et culturels (ARADESC) a été créé et son site Internet mis en place en 2006. La participation d'entités gouvernementales et non gouvernementales aux activités de ce réseau est très appréciée ;</p> <p>(d) une base de données sur toutes les institutions, programmes, projets et parties prenantes participant à la promotion des droits de l'homme, en particulier dans une perspective sexospécifique, dans la région arabe a été mise en place sur le site Web du Bureau de l'UNESCO à Rabat ;</p> <p>(e) des recherches ont été menées à bien pour le plan d'action national du Kazakhstan en matière de droits de l'homme par le Bureau de l'UNESCO à Almaty, et des services consultatifs ont été apportés à la Commission présidentielle du Kazakhstan sur les droits de l'homme en ce qui concerne l'accès à l'information et une bibliothèque numérique en matière des droits de l'homme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les services de médiateurs et les ONG d'Arménie et d'Azerbaïdjan ont été de plus en plus amenés à intégrer l'approche fondée sur les droits de l'homme dans leurs programmes ainsi qu'à inscrire les principes de la stratégie de l'UNESCO en matière de droits de l'homme dans leurs documents stratégiques et projets concrets. Cette bonne pratique pourrait s'appliquer à d'autres pays du Bureau multipays de Moscou. • Les services gouvernementaux des pays d'Asie centrale cherchent de plus en plus à renforcer leur coopération avec l'UNESCO dans le domaine des études sur le droit de rechercher, recevoir et diffuser des informations. Cette coopération pourrait être un moyen d'aborder les questions des droits de l'homme selon un angle pratique. 			
<p>Promotion de la connaissance des droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'UNESCO</p>	<p>(i) L'éducation aux droits de l'homme a été promue et la connaissance des normes et procédures en matière d'application de ces droits est devenue accessible à un public élargi grâce :</p> <p>(a) à leur diffusion dans diverses publications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - publication sur les résultats de la recherche en matière de droits de l'homme concernant les droits relevant des compétences de l'UNESCO ; - premier volume d'étude sur les droits de l'homme intitulé « Human Rights in Education, Science and Culture. Legal Developments and Challenges » ; - édition annuelle 2006 et 2007 de la brochure « Droits de l'homme : les principaux instruments internationaux » (également disponible sur le site Web) ; - préparation des versions actualisées des ouvrages « Démocratie : questions et réponses » et « Droits de l'homme : questions et réponses » de l'UNESCO ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Importance du rôle des principaux acteurs régionaux dans la diffusion et la promotion des résultats des recherches. • Dans le cadre du Mémoire d'accord signé entre l'UNESCO et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme en 2003, les consultations avec le Haut-Commissariat ont été très utiles pour éviter les chevauchements d'activités et mieux coordonner les efforts. 	<p>De nombreux partenaires de l'UNESCO, notamment les Chaires UNESCO en matière de droits de l'homme, paix, démocratie et tolérance, ont mené à bien des activités sans contribution financière de l'Organisation.</p> <p>Dans les régions, le capital d'amorçage versé par l'UNESCO a permis d'obtenir des contributions en nature d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Le financement versé par l'UNESCO a souvent été peu important par rapport au coût d'ensemble des activités d'éducation et de formation qui ont été menées.</p>	<p>Sensibilisation et diffusion d'informations par le biais de plusieurs publications déjà prévues dans le 34 C/5.</p>	

	<p>(b) remise de la 15^e édition du Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme (2006) à Pretoria (Afrique du Sud) en mai 2007 ;</p> <p>(c) soutien apporté à diverses initiatives, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 16^e Concours africain des tribunaux fictifs en matière de droits de l'homme qui s'est tenu sous l'égide de l'UNESCO à Saint-Louis (Sénégal) en août 2007 ; - les Olympiades internationales des droits de l'homme sur le thème « les jeunes et le droit au développement, à l'éducation et à la participation à la vie culturelle » organisées par la Chaire UNESCO sur les droits de l'homme et la culture de la paix de l'Université libre de Bourgas pour les pays d'Europe centrale et orientale (Primorsko, Bulgarie, juin 2007) ; - des initiatives nationales en matière d'éducation aux droits de l'homme dans les pays du Bureau multipays de Moscou. <p>(d) le Séminaire sous-régional de formation à l'éducation civique et aux droits de l'homme pour les Chaires UNESCO sur les droits de l'homme, les enseignants des Écoles associées et autres partenaires de l'UNESCO d'Asie centrale et Atelier sous-régional sur le dialogue en matière de politiques des droits de l'homme sur le thème de l'accès à l'information (importante publication avec des études de cas sur l'accès à l'information traduite en russe et diffusée pour examen, et étude de nouveaux cas pour améliorer l'exercice du droit d'accéder à l'information en Asie centrale).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie de lancement des activités de célébration par l'UNESCO du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Siège, Paris, décembre 2007). 				
<p>Intégration de l'approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO et renforcement de la coordination avec d'autres partenaires au sein du système des Nations Unies et en dehors</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du personnel de l'UNESCO au Siège et hors Siège, notamment des « personnes-ressources » nommées dans tous les secteurs pour appliquer l'approche fondée sur les droits de l'homme et ce à la suite du cycle de séminaires de formation qui a été organisé. • Clarification des implications de l'approche fondée sur les droits de l'homme pour la 	<ul style="list-style-type: none"> • Une participation et une réaction positive d'effectifs suffisants de fonctionnaires sont essentielles pour qu'aboutisse le programme d'intégration des droits de l'homme. 	<p>Fonds fournis par HRM.</p>	<p>Avec l'aide des personnes-ressources nationales et de matériels de formation à élaborer, introduction de cours sur le 34 C/5 pour le personnel de l'UNESCO et de l'ONU.</p>	

	<p>programmation, en particulier des liens entre cette approche et la gestion fondée sur les résultats, la programmation fondée sur les pays et du thème transversal sur l'élimination de la pauvreté par la préparation, la publication et la diffusion de l'étude sur l'intégration des droits de l'homme dans le système des Nations Unies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production et diffusion de documents de formation à l'ensemble du personnel et du public grâce à une page Web spéciale qui rassemble des documents d'information généraux, des outils de formation et autres matériels d'information. • Intensification de la coopération avec l'École des cadres du système des Nations Unies, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, l'OIT, le PNUD, d'éminents experts des droits de l'homme et des établissements universitaires (par exemple le Centre de coopération universitaire en Europe pour les droits de l'homme et la démocratisation, l'Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme et le droit humanitaire, etc.) pour la mise en œuvre du plan d'action de SHS d'intégration des droits de l'homme à l'UNESCO. 				
--	---	--	--	--	--

Paragraphe 03212 - Axe d'action 2 : Égalité des sexes et développement

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 817 000

Effectif : 815 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Recherche entreprise sur les incidences de la mondialisation sur l'égalité des sexes et les obstacles culturels et les entraves sociales au progrès des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la compréhension des droits socioéconomiques des femmes dans les syndicats, de la condition et du rôle de la femme dans le système judiciaire des pays arabes, des droits des femmes, de la paix et de la sécurité dans les démocraties d'Afrique en situation de post-conflit ; création d'un réseau international de promotion du programme de l'UNESCO d'étude sur le genre et sur les droits de la femme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget du Programme ordinaire est réduit. 		Constitution d'un réseau de recherche ; lancement, publication et diffusion de travaux de recherche. Recommandations sur les politiques relatives aux femmes dans le système judiciaire.	
Promotion de la participation des femmes aux activités d'après-conflit	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités par la formation et le dialogue, par des publications et une meilleure compréhension du droit des femmes avec la constitution du Centre de 	<ul style="list-style-type: none"> • L'institutionnalisation du Centre en centre de catégorie 2 dépend de la situation politique. 		Création du Centre ; lancement, publication et diffusion de travaux de recherche ; lancement de	

documentation palestinien sur les femmes et l'Institut d'étude sur le genre de Kaboul. Des activités préliminaires ont été entreprises pour créer un centre de recherche et de documentation sur les femmes dans la région des Grands Lacs en Afrique.

programmes de renforcement des capacités et de formation.

Paragraphe 03213 - Axe d'action 3 : Lutte contre le racisme et la discrimination (y compris l'activité phare : Coalition internationale de villes contre le racisme et la discrimination)

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 596 000

Effectif : 595 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Mise en place de nouveaux mécanismes pour combattre diverses formes de racisme, de discrimination, de xénophobie, d'intolérance et d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la Coalition internationale des villes contre la discrimination, la xénophobie et l'intolérance, trois coalitions régionales ont été mises en place (Asie-Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes), auxquelles s'ajoute la Coalition canadienne. La Coalition européenne, qui a tenu sa première conférence générale en mars 2007, s'est encore développée (elle compte plus de dix villes). La série en ligne de documents de réflexion sur la Coalition internationale des villes contre le racisme a été lancée en août 2006 pour renforcer les interactions entre le monde de la recherche et celui de la politique dans ce domaine. La Journée internationale contre le racisme et la xénophobie (21 mars) et la Journée internationale pour la tolérance (16 novembre) ont été célébrées, et le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence a été décerné. Des études comparées ont été lancées en vue de la définition d'indicateurs sur l'incidence des politiques municipales sur le racisme et la discrimination. Une première réunion des villes russes a été organisée à Moscou en décembre 2007 en vue de constituer une coalition nationale des villes de Russie contre le racisme et la discrimination. Programmes Enfants en détresse Renforcer les 				

	<p>capacités des enfants par l'éducation de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En étroite coopération avec les bureaux de l'UNESCO, 37 nouveaux projets ont été mis en œuvre dans 27 pays en 2006 et 11 nouveaux projets dans 12 pays en 2007, financés par des ressources extrabudgétaires. - Des nouveaux partenariats ont été constitués avec la société française REPETTO et avec le célèbre auteur anglais de livres pour enfants, Mme Lauren Child. 				
<p>Mise au point de stratégies pour combattre la discrimination à l'encontre des personnes souffrant du VIH/SIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un réseau régional de jeunes du Burundi, du Rwanda et de la RDC appelé ROADSIGN a été constitué à la suite de l'atelier régional pour les jeunes sur le VIH et le SIDA, le genre et les droits humains dans les pays des Grands Lacs (Bujumbura, avril 2007). • Dans le prolongement de l'atelier de formation des organisations de jeunesse d'Amérique latine et des Caraïbes sur le VIH/SIDA et les droits de l'homme (Lima, Pérou, 2006), une assistance technique et un soutien ont été apportés en vue de la réalisation de projets confiés à des organisations de jeunesse de six pays (Paraguay, Pérou, Chili, Nicaragua, Honduras et Équateur) pour lutter contre le mépris et la discrimination des personnes séropositives dans les communautés. • Organisation d'un forum intitulé « <i>Estrategias de comunicación pública lideradas por jóvenes para la promoción de los derechos humanos en VIH y SIDA</i> » (les 24 et 25 mai 2007 à Lima). • Mise au point d'une étude sur l'évaluation des besoins éducatifs dans le domaine des droits de l'homme et du VIH chez les jeunes de Fédération de Russie, et traduction en russe du kit « Jeunes en action ». • Une enquête de terrain pilote supervisée par le Bureau de Bangkok a été lancée en Asie sur la réponse des villes au VIH et SIDA et la lutte contre le mépris et la discrimination en vue de parvenir à un accès universel à la prévention et au traitement du VIH ainsi qu'aux soins. • Dans le cadre de la Coalition régionale des villes, des colloques ont été organisés sur la stigmatisation et la discrimination des personnes séropositives et les initiatives 				

	<p>politiques municipales et locales pour faire face à ce problème. Dans ce prolongement, l'UNESCO et l'APP/ONU prévoient de procéder à une évaluation sur la discrimination liée au VIH et SIDA en procédant à un recensement des réponses, lacunes et occasions dans quatre villes d'Afrique. Des activités pratiques seront conçues et mises en œuvre à partir des constatations tirées de cette opération.</p>				
--	--	--	--	--	--

Sous-programme III.2.2 - Transformations sociales

Paragraphe 03221 - Axe d'action 1 : Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 2 157 000	Effectif : 2 356 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Appui fourni à la prise de décisions fondée sur la recherche en sciences sociales, aux niveaux national, régional et international</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche orientée vers l'action sur les thèmes régionaux prioritaires de MOST a alimenté les travaux des forums régionaux et sous-régionaux de MOST. 99 ateliers sur la politique de recherche ont été organisés à l'occasion du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales (IFSP, février 2006, Buenos Aires, Cordoba, Rosario et Montevideo). 2 000 personnes y ont participé, notamment des ministres du développement social, de hauts fonctionnaires, des OIG, des ONG et des chercheurs en sciences sociales. • Le nouvel Outil MOST de recherche pour les politiques a été lancé en novembre 2007 et, depuis, les visites sur le site Web se sont multipliées. • Des alliances stratégiques ont été nouées avec l'OMS (Forum ministériel mondial de recherche pour la santé), l'UNU-IIST (gouvernance électronique) et la coopération avec le Département des affaires économiques et sociales et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a été encore renforcée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds extrabudgétaires sont d'une grande importance; il faut déployer des efforts de collecte bien ciblés pour que le nouvel Outil de recherche en ligne MOST puisse traiter la quantité de documents de recherche selon une méthodologie utile pour l'action. Les alliances stratégiques sont d'une très grande importance et il faut élaborer des directives concernant les différents types de partenaires. 	<p>Bien que le budget en ait été limité, le forum sur les interfaces entre les politiques et les sciences sociales a rassemblé quelque 2 000 personnes grâce au soutien du pays hôte ainsi que de l'ASDI-SAREC et d'autres partenaires.</p> <p>Le nouvel accord-cadre avec le Conseil international des sciences sociales (CISS) qui doit être signé en 2008 insistera également sur les complémentarités d'action et sur un partage des tâches avantageux pour toutes les parties.</p>	<p>Les résultats obtenus en 2006-2007 ont suscité un grand intérêt chez les États membres, qui ont vivement recommandé que MOST soit renforcé lors de la 7^e session du Conseil intergouvernemental de MOST et de la 34^e session de la Conférence générale. Les alliances stratégiques, grâce notamment à un développement continu et à la promotion du nouvel Outil MOST, offrent de bonnes perspectives d'amélioration de la coopération avec l'ONU et d'autres partenaires intergouvernementaux, ainsi qu'avec des conseils nationaux et régionaux de la recherche et en ce qui concerne la mise en commun des ressources.</p>	

<p>Promotion de l'apprentissage par les pairs, du dialogue entre les parties prenantes et de l'élaboration de politiques sociales fondées sur des données factuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> En tout, 120 ministres du développement social du monde entier ont participé aux forums régionaux et sous-régionaux du développement social organisés par MOST ; de nouveaux forums ont été lancés pour la CEDEAO (Bamako, 2006), l'Asie du Sud (Bhurban, Pakistan, 2006), les États arabes (Maroc, 2007) ; la 6^e édition du Forum latino-américain s'est tenue en Argentine en 2007, et 2 forums ministériels internationaux ont été organisés à Nairobi (janvier 2007). 19 ministres du développement social ont participé à la 7^e session du Conseil intergouvernemental du programme MOST (juillet 2007). Les forums ont contribué à renforcer l'apprentissage par les pairs et la coopération horizontale. 	<ul style="list-style-type: none"> Les forums régionaux et sous-régionaux sont des initiatives toutes nouvelles qui en sont à des stades différents. Il faut disposer d'une méthodologie commune pour faire en sorte qu'ils puissent s'institutionnaliser, notamment en organisant des réunions techniques entre hauts fonctionnaires et chercheurs avant chaque forum. 	<p>Jusqu'à présent, les dépenses pour accueillir quelque 120 ministres du développement social ont été très peu élevées au cours de l'exercice grâce à des contributions en nature des pays hôtes (Mali, Pakistan, Maroc, Argentine) ; les dépenses de voyage ont été couvertes par les ministères concernés des pays développés.</p>	<p>Les États membres continuent de faire des propositions prospectives en vue de contribuer aux forums ministériels en les accueillant et en les étendant à d'autres sous-régions.</p>	
<p>Large diffusion des résultats de la recherche en sciences sociales dans toutes les régions et utilisation de ces résultats pour élaborer des politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le bilan a reculé par rapport à l'exercice précédent. En raison de la disparition des financements pour la traduction, le plan de production a subi des retards. Néanmoins, l'impact sur le tirage et les indices de citation a jusqu'à présent été circonscrit et la RISS conserve toutes ses chances d'avenir, en tout cas en ce qui concerne l'édition de base en anglais. 	<ul style="list-style-type: none"> La diminution des ressources linguistiques au sein de l'UNESCO et la difficulté jusqu'à présent de mobiliser un soutien extrabudgétaire durable rendent inatteignables les objectifs traditionnels sur le plan du multilinguisme. Les capacités intellectuelles et éditoriales dont dispose l'UNESCO ne correspondent pas nécessairement aux objectifs traditionnels ; effectivement, la RISS est le seul périodique universitaire général publié par l'UNESCO qui demeure. 	<p>La dissémination de ressources limitées sur 6 éditions linguistiques n'est pas un système rentable.</p>	<p>Le système actuel n'est pas viable, même avec des ressources stables. Il est préférable, pour assurer l'avenir de la RISS et du rôle éditorial qu'y joue l'UNESCO, de délocaliser les fonctions d'édition et de publication.</p>	

Paragraphe 03222 - Axe d'action 2 : Migrations internationales et intégration sociale, en particulier en milieu urbain

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)
Planifié : 684 000 Effectif : 684 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Fourniture d'un appui à l'élaboration des politiques par le biais des réseaux de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> La coopération avec les réseaux de recherche sur les migrations s'est intensifiée et renforcée dans toutes les régions. C'est ainsi qu'ont pu être conçus des programmes de recherche axés sur l'action pour venir en appui à l'élaboration des politiques dans les États membres dans des domaines comme la liberté de déplacement au niveau international 	<ul style="list-style-type: none"> L'importance d'une coopération adéquate avec des partenaires bien choisis est apparue très clairement. À cet égard, l'éventail des partenaires choisis - tant au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur de celui-ci - a été très large. De plus, le travail sur une 	<p>Des relations de travail ont été établies avec d'autres organisations du système des Nations Unies et avec l'OIM pour éviter les doubles emplois et tirer un profit maximal des ressources disponibles.</p>	<p>La constitution de réseaux de recherche permet de disposer d'une perspective à long terme sur les recherches utiles pour les politiques. De plus, la participation aux travaux du Groupe mondial sur la migration permet à</p>	

	<p>(« Migrations sans frontières »), les droits de l'homme et la démocratie dans des sociétés multiethniques, la diversité culturelle et l'intégration des immigrants dans les sociétés (avec la création d'un réseau de musées sur les migrations) et le rôle de la diaspora dans les réseaux de recherche transnationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rôle de l'UNESCO dans le domaine de l'élaboration des politiques de migration a été reconnu. L'Organisation a été invitée à participer aux travaux du Groupe mondial sur la migration, qui rassemble les organisations du système des Nations Unies qui s'intéressent aux migrations. Un Mémoire d'accord a été établi avec la principale organisation intergouvernementale extérieure au système des Nations Unies qui travaille sur les migrations, l'OIM. De plus, l'UNESCO a activement participé à la préparation et au suivi du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui a été organisé dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006 ainsi qu'aux travaux du Forum mondial sur les migrations internationales et le développement organisé par la Belgique en 2007. 	<p>question qui évolue rapidement comme les migrations est d'une grande difficulté, en particulier dans un contexte où de nombreuses initiatives régionales et internationales sont prises dans ce domaine.</p>		<p>l'UNESCO de collaborer de façon approfondie et durable avec les autres organisations du système des Nations Unies travaillant dans le domaine des migrations. Le Mémoire d'accord avec l'OIM rendra possible une coopération durable avec cette organisation spécialisée.</p>	
<p>Augmentation du nombre des États ayant adhéré à la Convention sur les droits des migrants ou l'ayant ratifiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des recommandations ont été formulées à l'intention de l'Union européenne et de l'Union africaine ainsi que d'autres communautés régionales, qui reposaient sur des recherches pertinentes pour l'action concernant la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants en Afrique, en Europe et en Amérique latine. Le premier volume qui ait jamais paru sur la Convention sur les droits des migrants a été préparé en vue de contribuer à l'étude des droits de l'homme en matière de migrations et des possibilités qu'offrent les instruments internationaux normatifs à cet égard. 	<ul style="list-style-type: none"> L'importance d'une coopération adéquate avec des partenaires bien choisis est ressortie très clairement. À cet égard, un large éventail de partenaires - au sein du système des Nations Unies comme à l'extérieur - ont été retenus. De surcroît, la difficulté que présente le travail sur une question qui évolue aussi vite que les migrations n'est pas négligeable, en particulier dans un contexte où de nombreuses initiatives internationales et régionales sont prises. 	<p>Une coopération a été mise en place avec d'autres organisations du système des Nations Unies et avec l'Organisation internationale pour les migrations en vue d'éviter les doubles emplois et de tirer un profit maximal des ressources disponibles.</p>	<p>La constitution de réseaux de recherche permet d'ouvrir une perspective à long terme sur la recherche pertinente pour les politiques. De surcroît, la participation aux activités du Groupe mondial sur la migration permet une coopération approfondie et durable de l'UNESCO avec d'autres organisations dans le domaine de la migration.</p>	
<p>Mise au point de politiques et de bonnes pratiques sur l'intégration sociale en milieu urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les activités sur le thème des politiques urbaines et du « droit à la ville » ont été approuvées par plusieurs grandes villes aux populations multiculturelles, (notamment : Montréal, Porto Allegre, Rome, Barcelone et Incheon), fournissant ainsi un cadre pour une meilleure approche des droits, des responsabilités et de la citoyenneté. Une mallette d'outils a été mise au point avec 	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base des inventaires des outils et projets pilotes lancés par l'UNESCO depuis HABITAT II en 1996, la méthodologie et les objectifs ont été pleinement approuvés par les associations urbaines : la principale difficulté rencontrée a été de traduire les travaux scientifiques universitaires en savoir pratique pour 	<p>Le partage des coûts entre institutions (HABITAT/UNESCO), les associations municipales et les grandes municipalités comme Barcelone associées à des FAS contribue à une mise en œuvre efficace des projets et renforce le soutien et les partenariats.</p>	<p>La durabilité est assurée par les chaires UNESCO en matière de politiques urbaines et de citoyenneté (Lyon) et d'intégration sociale et spatiale des migrants dans les cadres urbains (Venise), ainsi qu'en matière de « paysage et environnement » (Montréal).</p>	

	<p>Habitat pour faciliter et stimuler l'approche sociale et humaine de la rénovation durable des centres historiques des villes. Une session expérimentale de formation a été organisée avec l'AIMF (Association internationale des maires francophones) à Hué (Viet Nam).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coopération entre le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, HABITAT et l'UNESCO a abouti à la création d'un groupe de travail sur « Les villes inclusives des Nations Unies », réalisation importante pour promouvoir l'intégration sociale en milieu urbain au niveau international. 	<p>aider les décideurs au niveau local. Il va de soi qu'il est nécessaire de mettre en place des partenariats fondés sur la confiance avec des collègues d'autres institutions des Nations Unies pour obtenir des résultats tangibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des séminaires internationaux de formation pour les autorités locales ainsi que des conférences internationales telles que le Forum urbain mondial ou les conférences mondiales organisées par des villes comme Porto Allegre ou Shanghai aideront à diffuser les résultats de nos projets conjoints du système des Nations Unies en vue de l'intégration sociale. 		<p>De surcroît, les centres de formation HABITAT de Séville et Geongdu financeront la formation des autorités locales.</p> <p>La diffusion de la mallette d'outils UNESCO/HABITAT a été entreprise par les associations internationales de villes comme l'IAFM, la CFLG et les CGLU.</p>	
--	---	---	--	--	--

Projets relatifs aux thèmes transversaux

L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté

Objectifs stratégiques du 31 C/4

Objectif stratégique 1 : Contribuer à élargir la portée des stratégies internationales et nationales de lutte contre la pauvreté par l'intégration dans des stratégies de l'éducation, de la culture, des sciences et de la communication

Objectif stratégique 2 : Favoriser l'instauration d'une coordination efficace entre les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et les dispositifs de développement durable, en se concentrant sur les domaines de compétence de l'UNESCO. En outre, contribuer à mobiliser le capital social en développant les capacités et les institutions, notamment en vue de permettre aux pauvres d'exercer leurs droits

Objectif stratégique 3 : Contribuer à la mise en place d'un cadre et d'un environnement de politique nationale propres à favoriser l'autonomisation, les approches participatives et la création de moyens de subsistance

Paragraphe 03311 - Programme de petites bourses pour l'élimination de la pauvreté : développer les capacités nationales de recherche et d'analyse des politiques

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 300 000

Effectif : 299 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement des capacités des professionnels et des institutions de procéder à des recherches et des analyses relatives à l'élimination de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • 39 recherches en rapport avec les liens entre pauvreté et droits humains ont été réalisées grâce à l'octroi de bourses attribuées à l'issue d'une procédure de sélection : 17 en Afrique, 10 en Asie et 12 en Amérique latine. • États des lieux sur la pauvreté et les droits 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des propositions a été très inégale. En effet, en Amérique latine, les propositions de projet étaient d'un très bon niveau alors qu'en Asie du Sud, il a été très difficile de sélectionner de bonnes propositions. 		<p>Un forum électronique est en cours de construction afin de pérenniser la mise en réseau des chercheurs et l'échange d'informations et d'expertise.</p> <p>Des donateurs tels que le</p>	

	<p>humains réalisés en Afrique, Asie et Amérique latine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les chercheurs ont été formés lors de sessions de formation régionales : Afrique, Asie du Sud et Amérique latine sur la méthodologie de recherche, la conception des projets, la formulation de recommandations aux politiques, l'approche par les droits humains, etc. • Les chercheurs ont été « coachés » par des seniors tout le long de leur année de recherche et leurs rapports intérimaires ont été commentés. 	<p>Les résultats sont aussi très inégaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il fallait choisir soit l'excellence soit la possibilité de renforcer des capacités de chercheurs qui n'auraient pas eu par ailleurs l'occasion de mener des recherches et auraient été éliminés. • C'est cette dernière approche qui a été préconisée. • Le défi était donc le choix entre l'excellence et la contribution au renforcement de capacités. 		<p>Portugal et la Fondation Gulbenkian et peut-être la Libye pourraient également contribuer au programme.</p> <p>L'Argentine a décidé de mettre sur pied une Chaire UNESCO sur la thématique de pauvreté et droits humains qui pourrait servir de plate-forme pour l'Amérique latine mais également pour des échanges et coopération Sud-Sud.</p>	
<p>Élaboration de stratégies d'élimination de la pauvreté et de plans d'action correspondants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité s'est concentrée sur le plaidoyer à ce stade peu avancé du programme. Ainsi, la sensibilisation et le plaidoyer ont été réalisés comme suit. • Débat avec les États membres sur l'accomplissement en 5 années du programme, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, octobre 2006. • Débat public sur le thème « la pauvreté, une question de droits de l'homme ? », à Nairobi, en mai 2005. Plusieurs séminaires intitulés « La pauvreté, prochaine frontière du combat pour les droits de l'homme » à Paris, en octobre 2004, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cet objectif n'est pas réalisable en 2 ans. En effet, les changements dans les politiques nécessitent de la communication, du plaidoyer et des réunions sur la participation à différents forums. 			
<p>Amélioration des capacités des pays de gérer et d'évaluer les politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté dans les domaines de compétence de l'UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des recherches sont disponibles et seront diffusés lors de réunions de compte rendu. • Certaines ont déjà eu lieu. • Débat autour des recherches réalisées en Argentine dans le cadre de ce programme ainsi que d'autres études sur le thème « Les droits humains, les politiques publiques pour faire face à la pauvreté et aux inégalités », Buenos Aires, décembre 2006. • Conférence internationale qui a réuni tous les chercheurs à Lisbonne à l'invitation du Président de la République portugaise. Y ont participé les chercheurs nationaux, internationaux et les ambassadeurs des pays dont sont issus les chercheurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cet objectif n'est pas réalisable en 2 ans. En effet, les changements dans les politiques nécessitent de la communication, du plaidoyer et des réunions sur la participation à différents forums. 		<p>Un suivi des recommandations et sa communication aux décideurs politiques est envisagé au cours du biennium 2008-2009.</p>	

Paragraphe 03312 - Réduction de la pauvreté en milieu urbain chez les femmes et les jeunes migrants en Chine et en Mongolie

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 150 000

Effectif : 150 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement de la formation professionnelle et autres services concrets fournis aux migrants	<ul style="list-style-type: none"> Formation professionnelle et services fournis aux migrants sur chaque site pilote. 	<ul style="list-style-type: none"> Les horaires et lieux de formation devraient être plus pratiques pour les migrants. 		À Chifeng, Beijing et Chengdu, les formations ont été prises en charge par les partenaires locaux et les autorités locales.	
Mise à jour et amélioration des politiques en matière de migration	<ul style="list-style-type: none"> Des documents d'orientation en faveur des migrants ont été établis; des réunions de consultation ont été tenues sur des sites pilotes. 	<ul style="list-style-type: none"> Davantage de responsables locaux devraient participer. 		Des responsables des politiques, des ONG et des chercheurs continuent de travailler ensemble pour améliorer les politiques sociales en faveur des migrants.	
Meilleure prise de conscience par les femmes et les jeunes migrants de leurs droits juridiques et humains	<ul style="list-style-type: none"> Des recommandations sur les politiques relatives à la protection des droits des migrants ont été formulées; organisation d'un atelier sur les droits des migrants. 	<ul style="list-style-type: none"> Davantage d'organismes gouvernementaux concernés devraient participer. 		Le Centre d'aide juridique du site pilote de Beijing continue d'assurer des services aux migrants.	
Sensibilisation de l'opinion publique aux questions liées à la migration	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un événement public: festival « Ensemble avec les migrants ». 	<ul style="list-style-type: none"> Davantage de personnes devraient participer. 		Nombre croissant d'articles de presse et de reportages télévisés sur les questions liées aux migrants.	
Renforcement des réseaux d'entraide					

Paragraphe 03313 - Lutte contre la traite des êtres humains en Afrique

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 200 000

Effectif : 200 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement des capacités des responsables et des institutions aux niveaux local, national et régional pour lutter efficacement contre la traite des êtres humains	<ul style="list-style-type: none"> Les campagnes de sensibilisation organisées en 2007 ont rassemblé des ministères, des parlementaires, des ONG, des acteurs de la société civile, des médias et des grandes figures religieuses. 	<ul style="list-style-type: none"> Des difficultés ont été rencontrées pour mobiliser les commissions nationales pour l'UNESCO en vue de ces campagnes. 			
Sensibilisation accrue des décideurs, des ONG, des médias et du grand public à la traite des	<ul style="list-style-type: none"> L'attention des médias a été éveillée par les campagnes de sensibilisation (publication d'articles dans la presse, ONG contactées pour 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne coopération avec le projet la Route de l'esclave. 			

êtres humains comme forme contemporaine d'esclavage	des informations complémentaires).				
Renforcement des partenariats avec les organisations clés	<ul style="list-style-type: none"> Participation à des réunions et publications interinstitutions. 	<ul style="list-style-type: none"> Succès s'agissant de garder le contact avec d'autres institutions du système des Nations Unies chargées des questions relatives à la traite des êtres humains. 			
Outils et cadre d'action facile à reproduire élaborés et intégrés dans les stratégies nationales d'élimination de la pauvreté et de promotion des droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> Publication de documents d'orientation contenant des recommandations sur les politiques afin de mieux prévenir la traite des êtres humains dans les six pays à l'étude. 	<ul style="list-style-type: none"> En dehors de la distribution pendant les campagnes de sensibilisation, la distribution par voie postale a posé des difficultés en raison de contraintes financières. 			

Paragraphe 03314 - Contribution à l'élimination de la pauvreté en renforçant la sécurité humaine au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 250 000

Effectif : 250 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Mise en place de 5 comités nationaux de réflexion	<ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied de 5 comités nationaux de réflexion dans les pays concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> Les comités ne peuvent fonctionner que s'ils bénéficient d'un soutien matériel de la part de l'UNESCO ; ceci a été leur limite. 		Les comités ont sollicité des fonds au titre du PP. Les comités sont ancrés institutionnellement dans un ministère.	
Élaboration et publication des résultats des recherches visant à intégrer les expériences dans les cadres stratégiques nationaux des 5 pays	<ul style="list-style-type: none"> Engagement d'un débat national sur la pauvreté sous l'angle des droits humains ainsi que diverses études. Deux publications sont en cours de finalisation. 			Les résultats devront être transmis et diffusés au niveau des décideurs politiques.	
Développement d'une approche sous-régionale s'appuyant sur les résultats obtenus au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> Un séminaire régional a pu réunir, sous les auspices du Président du Burkina Faso, les 8 pays de l'UEMOA. Ceci a permis en effet d'aller davantage vers une approche régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds limités demandent une mobilisation des ressources au niveau des pays eux-mêmes. 		Les efforts devront être maintenus avec la Commission de l'UEMOA.	
Production d'un guide pratique à l'intention des ONG travaillant dans les domaines du développement et des droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> Ce guide est produit mais non publié. 	<ul style="list-style-type: none"> Ce travail a été difficilement réalisable en raison de la nécessité de commencer par l'assise conceptuelle avant d'œuvrer vers l'opérationnalisation. 			

Paragraphe 03315 - Renforcer les capacités d'action contre la pauvreté

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 100 000

Effectif : 100 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Cohérence conceptuelle des différents projets d'élimination de la pauvreté assurée	<ul style="list-style-type: none"> Les équipes encadrées ; des lignes directrices claires fournies au cours des réunions et revues semestrielles ; une charte graphique pour une série de publications développée. 	<ul style="list-style-type: none"> Le travail sur la lutte contre la pauvreté nécessite un apprentissage et la formation de professionnels connaissant bien le sujet. On ne s'improvise pas spécialiste en élimination de la pauvreté, il faut acquérir toute la complexité afin de ne pas se tromper d'approche. 		Les projets intersectoriels ont abouti à la formulation de recommandations pour les politiques publiques notamment les documents de stratégie pour la lutte contre la pauvreté. Il s'agira de s'assurer que ces recommandations soient bien communiquées et que les travaux arrivent bien à leurs destinataires, les décideurs politiques.	
Formation de spécialistes du programme au Siège et hors Siège	<ul style="list-style-type: none"> Spécialistes formés. Une base de données de personnes-ressources ainsi que de la documentation disponibles ; sessions et réunions avec des groupes d'experts organisées avec des contributions des équipes de projet sur la pauvreté sous l'angle des droits humains, les normes minimales, la relecture des DSRP, la budgétisation basée sur les droits humains etc. 	<ul style="list-style-type: none"> La formation a donc été à cet effet très importante et utile. Ce projet porte sur le renforcement des capacités du personnel de l'UNESCO en matière de lutte contre la pauvreté. Il est important de noter qu'aujourd'hui, il existe un réseau de personnes-ressources bien formées pour appréhender la question de la lutte contre la pauvreté et qui devraient être utilisées pour développer davantage la plus-value de l'Organisation au sein des acteurs du développement en général. 	Les fonds ont été principalement utilisés à des fins de formation, et de développement de supports de communication liés au programme (brochure, expo photos, actes de séminaires etc.).	Ce projet, qui porte sur le renforcement des capacités du personnel de l'UNESCO en matière de lutte contre la pauvreté, a permis de former et constituer un groupe de personnes-ressources au sein de l'UNESCO qu'il conviendra d'« utiliser » pour donner une plus value au travail de l'Organisation en matière de lutte contre la pauvreté.	
Renforcement de la collaboration au sein de l'UNESCO et avec des institutions des Nations Unies, des centres de recherche, des ONG, etc.	<ul style="list-style-type: none"> L'intersectorialité et les capacités des équipes pour appréhender la question de l'élimination de la pauvreté ont été renforcées. Partenariats établis avec les agences du système des Nations Unies, des instituts de recherche et des ONG. 		La coopération avec d'autres agences des Nations Unies et organismes a permis de donner du volume à l'activité.	Il s'agira de continuer le renforcement de la coopération déjà établie.	
Plus grande visibilité de la contribution de l'UNESCO aux Objectifs du Millénaire pour le développement et à d'autres initiatives (SRP, BCP, PNUAD)	<ul style="list-style-type: none"> Résultats des projets intersectoriels largement disséminés à travers les publications, le site Web et les brochures ainsi qu'une exposition de photographies qui a été réclamée par divers représentants d'États membres. Les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> La coopération devrait être accrue avec l'ECOSOC pour une meilleure visibilité. Il faudra profiter de cette occasion pour organiser des réunions avec les décideurs 			

	ont pu être également présentés lors de conférences internationales et événements internationaux importants.	politiques présents.			
--	--	----------------------	--	--	--

La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir

Objectifs stratégiques du 31 C/4

Objectif stratégique 1 : S'accorder sur les principes communs qui doivent régir la construction des sociétés du savoir

Objectif stratégique 2 : Accroître les possibilités d'apprendre en donnant accès à des contenus et systèmes de prestation des services éducatifs diversifiés

Objectif stratégique 3 : Renforcer les capacités en matière de recherche scientifique, de partage de l'information et d'échanges culturels

Objectif stratégique 4 : Promouvoir l'utilisation des TIC aux fins de l'autonomisation, de la gouvernance et de la participation sociale

Paragraphe 03321 - Les TIC comme moyens d'améliorer la gouvernance locale

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 100 000	Effectif : 100 000